

Initiation à l'animation participative : la définir, la comprendre, la pratiquer

11, 12 octobre et 4 novembre 2021 - CLERMONT-FERRAND

Par rapport à l'animation de groupe, la démarche d'animation participative propose un cadre de travail original valorisant le pouvoir d'agir des personnes.

Cette formation s'attachera au processus de construction collective au travers de l'expérimentation de différentes techniques d'animation et de leurs applications dans plusieurs contextes professionnels.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Déterminer les objectifs potentiels en animation participative et leurs applications.
- Cerner les rôles possibles de l'intervenant-e dans l'animation participative.
- Découvrir et choisir différentes techniques d'animation en fonction des objectifs envisagés.
- Comprendre les enjeux à distinguer démarche et techniques d'animation participative dans son contexte professionnel.
- Elaborer et conduire une séquence en animation participative.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics du département Puy-de-Dôme sont prioritaires.

Les publics en situation de handicap sont bienvenus. Nous vous invitons à contacter le ou la responsable pédagogique pour préparer votre venue (p.2).

FORMATEUR-ICES

Anne DIAS et Marine BALINEAU, chargées de projet -formatrices spécialistes en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

LIEU

Le Bon Pasteur
10 rue Bon Pasteur
63000 CLERMONT-FERRAND

DURÉE & HORAIRES

3 jours soit 19h30 au total
de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Date de création ou mise à jour de ce programme : 23/08/2021

1/2



Initiation à l'animation participative : la définir, la comprendre, la pratiquer

11, 12 octobre et 4 novembre 2021 - CLERMONT-FERRAND



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéo-projecteur.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : support de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation. Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation. Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1 - Définition de l'animation participative

- Réflexion sur le positionnement de l'animateur.
- Travail sur les objectifs de l'animation participative.
- Expérimentation de différentes techniques d'animation participative.

Jour 2 - Compréhension de l'animation participative

- Echanges sur les lignes de forces et les limites de l'animation participative.
- Découverte et sélection de techniques d'animation en fonction d'objectifs choisis.
- Distinction entre démarche d'animation participative et techniques d'animation participatives.
- Expérimentation de différentes techniques d'animation participative.

Jour 3 - Pratique de l'animation participative

- Réflexion sur la place de l'animation participative dans les projets professionnels des participants.
- Mise en situation d'une animation.
- Evaluation de la formation.

Renseignements pédagogiques

Anne DIAS- IREPS ARA Délégation Puy-de-Dôme

Tél. 04 73 30 29 41 - anne.dias@ireps-ara.org

2/2



DEMANDE D'INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**INITIATION À L'ANIMATION PARTICIPATIVE : LA DÉFINIR, LA COMPRENDRE, LA PRATIQUER :
11, 12 octobre et 4 novembre 2021 - Clermont-Ferrand**

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs pour que nous puissions vous répondre.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email du stagiaire **OBLIGATOIRE** :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom et raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du responsable :

Tél :

Email du responsable **OBLIGATOIRE** (pour signer votre convention)

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

- Vous vous inscrivez en tant que :
- Salarié(e) du privé
 - Salarié(e) du public
 - Personne en recherche d'emploi
 - Particulier / Etudiant
 - Bénévole
 - Profession libérale ou indépendant

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 17 septembre 2021 à
IREPS ARA délégation 63
13 rue Louis Rosier
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 30 29 41
anne.dias@ireps-ara.org

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui, lequel : Non

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction de pré-requis. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien

